

de plus en plus constituer le pivot des plans de coopération économique et fonctionnelle régionale entre les pays en développement. Ils ont cerné quelques-unes des difficultés que connaissent les groupements économiques régionaux et accepté l'idée que le Commonwealth puisse jouer un rôle spécial en aidant les groupements auxquels participent des pays membres à résoudre leurs problèmes. A cette fin, ils ont convenu de demander au Secrétaire général de préparer, dans ce domaine, un programme spécial d'aide à soumettre très bientôt aux gouvernements du Commonwealth. Ils ont également convenu de maintenir leur appui à la coopération économique régionale par le biais des organismes internationaux appropriés.

61. Les Chefs de Gouvernement ont également convenu que pour la poursuite des objectifs d'aide publique au développement, il faudrait demander aux pays donateurs d'accorder une attention particulière au financement de projets multinationaux qui pourraient promouvoir le processus d'intégration et de coopération économiques régionales.

62. Les Chefs de Gouvernement se sont dits satisfaits de l'expansion soutenue du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et ont souligné son importance. Ils ont rappelé l'évaluation très favorable effectuée par le Groupe de révision triennale sur le travail et la rentabilité du Fonds, et ils ont souscrit aux critères de croissance approuvés par le Conseil d'administration, particulièrement le besoin des membres comme le montrent les demandes d'aide. Ils ont été satisfaits de constater jusqu'à quel point le Fonds réalisait son principal objectif en